

Le 13 mai 2025

**Expédié par courriel et par dépôt électronique**

Me Carolina Rinfret, secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5e étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l., s.r.l.  
1, Place Ville Marie, bureau 2500  
Montréal, (Québec) H3B 1R1 Canada

F: +1 514.286.5474

[nortonrosefulbright.com](http://nortonrosefulbright.com)

**Julie Carlesso**

+1 514.847.4539

[julie.carlesso@nortonrosefulbright.com](mailto:julie.carlesso@nortonrosefulbright.com)

Notre référence  
1001341852

Votre référence  
R-4293-2025, R-4295-2025  
et R-4296-2025

**Conférence préparatoire dans les dossiers R-4293-2025, R-4295-2025 et R-4296-2025**

Chère consoeur,

La présente fait suite à la conférence préparatoire tenue le 29 avril dernier ainsi qu'à votre correspondance du 8 mai dernier dans laquelle vous nous communiquez le calendrier établi par la formation siégeant en révision dans les dossiers cités en titre (la **Formation**).

Lors de ladite conférence préparatoire, nous avons annoncé que nos clientes, Hydro-Québec dans ses activités de transport et dans ses activités de distribution, réservaient leur droit de contester la recevabilité des demandes de révision, en particulier celle logée par l'AQCIE-CIFQ dans le dossier R-4296. Nous évoquions également que d'éventuelles demandes en irrecevabilité puissent être traitées par la Formation à un stade préliminaire, en amont du traitement sur le fond des demandes de révision.

Nous comprenons du calendrier transmis par votre correspondance du 8 mai dernier que la Formation souhaite que tout moyen de contestation, incluant relativement à la recevabilité de toute demande de révision, soit traité dans le cadre des mémoires des parties afin de ne pas retarder la mise en état des dossiers.

Sauf indication contraire de la Formation, nous nous gouvernerons donc en conséquence et réservons les droits de nos clientes de plaider, dans leurs mémoires à être déposés le 15 août 2025, tout moyen de contestation des demandes de révision, incluant ceux fondés sur l'irrecevabilité de l'une ou l'autre de celles-ci.

Veillez recevoir, chère consoeur, nos sincères salutations.



Julie Carlesso  
Associée

JC/mjd

Copie : M<sup>e</sup> Vincent Rochette, *Norton Rose Fulbright*  
M<sup>es</sup> Franklin S. Gertler, Gabrielle Champigny et Hadrien Burlone, pour le ROÉÉ  
M<sup>e</sup> Sylvain Lanoix, pour l'AQCIE-CIFQ  
M<sup>e</sup> Dominique Neuman, pour le RTIÉÉ  
M<sup>es</sup> Serena Trifiro et Hélène Sicard, pour l'UC

Me Carolina Rinfret  
Le 13 mai 2025



M<sup>e</sup> Jocelyn Ouellette, pour le RNCREQ  
M<sup>e</sup> Nicolas Dubé, pour l'AREQ  
M<sup>e</sup> Éric McDevitt David, pour OC  
M<sup>es</sup> Carolyne Fauteux-Filion et Steve Cadrin, pour l'AHQ-ARQ  
M<sup>e</sup> André Turmel, pour la FCEI